

*Archives notariales*

# VENTES

1631

Aubière

# Ventes de 1631

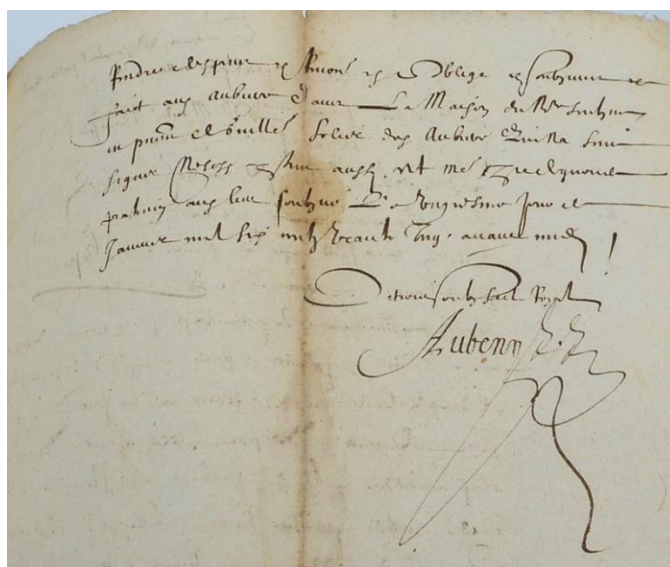
Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des *ventes* ou *acquisitions* qui ont été passées entre Aubiérais ou autres par devant maître Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, durant l'année 1631.

Les textes ne sont pas toujours présentés dans leur transcription intégrale, mais l'essentiel des faits, des données et des personnes présentes et/ou concernées par ces actes est soumis à votre connaissance.

## 1631-01-11\_Vente par Guillaume Fourcauld à Martin Bourcheir

**Vente du 11 janvier 1631.** Comme ainsi soit par contrat de vente sous faculté de ... du 8<sup>ème</sup> décembre 1628, reçu et signé par Baron, notaire royal à Clermont, Guillaume Fourcauld, laboureur de ce lieu d'Aubière, a par contrat fait ladite faculté vendu à Martin Bourcheir dudit lieu, une terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir de las Faissas, contenant un journal, jouxte la terre de M<sup>re</sup> Delaire de nuit, un sentier commun de bise, la terre de Guillaume Mazen de midi, et la terre dudit Fourcauld de jour ; plus une autre dans ladite justice et terroir, contenant une éminée, joignant à la susdite terre de nuit, la terre de M<sup>re</sup> Jehan Dégironde de midi, la terre de M<sup>re</sup> Claude Feulhade d'autre et de jour, et moyennant les deux tiers de la somme de quatre-vingt-dix livres tournois, qui fut lors payé comptant par ledit Bourcheir acquéreur audit vendeur, ainsi qu'il appert par ledit contrat, suivant lequel ledit vendeur étant ... dans les susdites terres sous l'offre qu'il prétendit faire de lui rendre le sort principal de ladite vente et les frais et loyaux comptes raisonnables, et pour cet effet en voye d'entrer en ... pour raison de ce, mais pour couper ... aux quels ledit Fourcauld de l'avenir et conseil de se ... avoir transigé et partie étant avec ledit Bourcheir comme s'ensuit, savoir :

Que moyennant la somme de vingt livres tournois, ... ledit Bourcheir a ... pour bailler et délivrer comptant et maintenant audit Fourcauld ... et en bonne monnaie. Lequel l'a ... et ... et ..., l'a quitté en pacte ; et pour laquelle somme de vingt livres ainsi payée ledit Fourcauld ci-présent s'est départi de ladite faculté rédempt... à lui accordée par les susdits contrats, et moyennant ce a vendu audit Bourcheir ci-présent, tous les droits de plus-value, supplément de juste prix et autres quelconques que ledit Fourcauld avait et pourrait prétendre pour l'avenir sur lesdites terres...



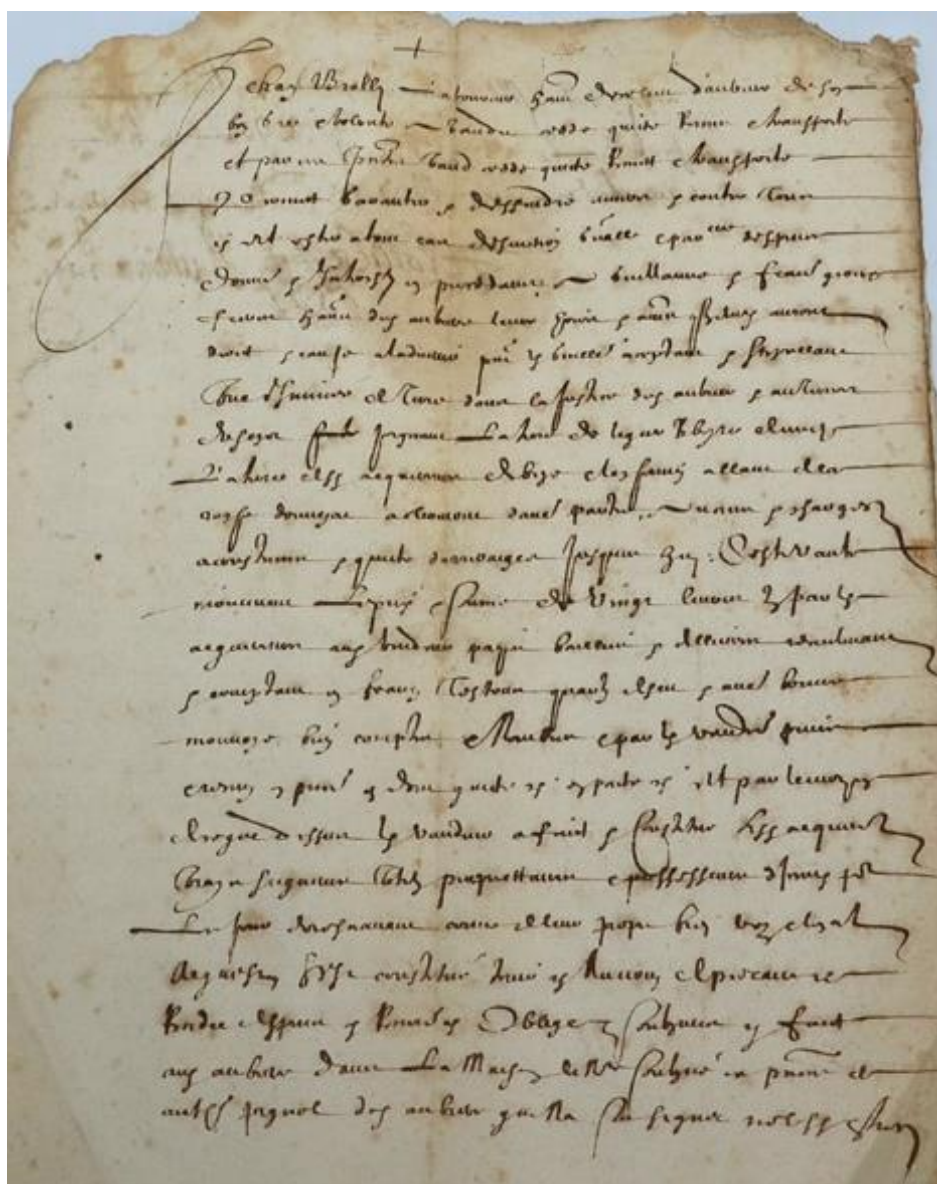
Dernière page de la vente du 11 janvier 1631 (AD 63)

Fait audit Aubière, dans la maison du notaire soussigné, en présence de Guillaume Soleir dudit Aubière, qui n'a su signer ni les parties aussi, et M<sup>e</sup> Pierre Dégironde, praticien audit lieu, soussigné, le 11<sup>ème</sup> jour de janvier 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-01-13\_Acquisition par Guillaume et François Gioux de Jehan Brolly

**Acquisition du 13 janvier 1631.** Jehan Brolly, laboureur de ce lieu d'Aubière, a vendu à Guillaume et François Gioux frères, habitants dudit Aubière, une éminée de terre dans la justice dudit Aubière, et au terroir du Sézot, joignant la terre de Ligier Ribeyre de midi, la terre desdits acquéreurs de bize, et le chemin allant de la Roche Donnezat à Clermont d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque hui. Cette vente moyennant la somme de vingt livres tournois.

Fait audit Aubière, dans la maison du notaire soussigné, en présence d'Anthoine Pignol dudit Aubière qui n'a su signer ni les parties aussi, et M<sup>e</sup> Jehan Thiollier, praticien à Clermont, soussigné, le 13<sup>ème</sup> jour de janvier 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).



Acquisition du 13 janvier 1631 (A.D. 63)

### 1631-01-20\_Acquisition par Blaise Chossidon de Clauda Biard

**Acquisition du 20 janvier 1631.** Claude Biard, veuve de feu Balthazard Brassier, habitante de ce lieu d'Aubièrre, dame dans ses droits et n'étant en puissance d'autrui, a vendu à Blaize Chossidon dudit lieu, un hort au Sézot, d'une éminée, joignant la terre de Pierre Martin fils à feu Jacques de bize, et la terre de Mr le conseiller Delaire de jour, et la terre de Jehan Thévenon d'autre, et la vigne de [en blanc] ... Beaumont d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque hui. Cette vente faite moyennant la somme de treize livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de François Pérol jeune et Bonnet Solier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 20<sup>ème</sup> jour de janvier 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-01-20\_Acquisition par Pierre Annet bayeron de René Renoux

**Acquisition du 20 janvier 1631.** En sa présence, honorable homme René Renoux, procureur d'office, notaire royal à Beaumont, lequel a vendu à Pierre Annet bayeron, fils à feu Pierre, laboureur habitant audit Beaumont, un chazal de maison, couverte de tuiles creuses, situé dans le lieu dudit Beaumont et au quartier du Plot sivé de la Porte Basse, qui est confiné par le chazal de sieur Jehan Bourlin de jour, la voye commune de traverse, la maison dudit acquéreur de nuit et une ruelle à bout de midi ; plus une terre contenant une quartellée située dans la justice de Beaumont, et au terroir du M..., confinée par la terre de Annet et Jehan Enguillon de jour ...

La présente vente faite pour la somme de soixante livres tournois...

... si tant est que ledit acquéreur ait fait faire des réparations en ladite maison...

Fait à Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de M<sup>e</sup> Pierre Dégironde, praticien audit Aubière, et Annet Martin, soussignés [*avec ledit Renoux*], et Jehan Lucquet ni ledit acheteur n'ont su signer, le 20<sup>ème</sup> jour de janvier 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-01-26\_Acquisition par François Bourrel de Pierre Chauchat

**Acquisition du 26 janvier 1631.** Pierre Chauchat, fils à George du lieu de Romagnat, a vendu à François Bourrel du lieu de Pérignat juxte Sarliève, une vigne située dans la justice de Montrognon et au terroir de ..., contenant deux œuvres, joignant la vigne d'Anthoine Bourrel à cause de sa femme, et la vigne de [en blanc] ... Petit de Merdogne de midi, les chalmes vacantes du seigneur de Pérignat de jour, et la vigne dudit acquéreur de traverse, et la terre d'Anthoine Cohendy de nuit, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque hui. Cette vente faite moyennant la somme de dix-sept livres tournois... Fait audit lieu de Pérignat dans la maison de Madame Champclos, en présence d'Anthoine Cohendy de Romagnat qui n'a su signer, ni les parties, et Estienne Cohendy de Pérignat qui n'a aussi su signer, le 26<sup>ème</sup> jour de janvier 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-01-31\_Acquisition par George Cohendy de Jehan Brun gauvat

**Acquisition du 31 janvier 1631.** Jehan Brun gauvat, fils à Saturnin, laboureur d'Aubièrre, majeur de vingt-deux ans, suivant la permission à lui donnée par Mr le Bally dudit Aubière le 16<sup>ème</sup> du présent, a vendu à George Cohendy dudit lieu, une vigne située dans la justice dudit Aubière et au terroir de la Badde, de deux œuvres, laquelle lui fut donnée et léguée par feu Jehan Obby, son parrain, joignant la vigne d'Annet Decors de jour, la vigne de Michel Deroche par sa femme de nuit, et la vigne des hoirs Minard de bize et lecdict commun de midi...



Cette vente faite moyennant la somme de vingt-un livres tournois, payée comptant par ledit acquéreur savoir, la somme de dix livres en ... de drap pour son vêtement et le surplus d'icelle pour subvenir à sa nourriture et ... .. ainsi qu'il confesse et de laquelle somme de vingt-une livres tournois il a quitté ledit acquéreur...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Jacques Reymond, Michel Reymond, Blaise Mosnier dudit Aubière, parents et amis dudit vendeur, qui n'ont su signer ni lui aussi, et M<sup>e</sup> Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné, le dernier jour de janvier 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-02-02\_Acquisition par François Gioux jeune de Jehan Biard laîné

**Acquisition du 2 février 1631.** Jehan Biard laîné, laboureur d'Aubière, a vendu à François Gioux jeune dudit lieu, une vigne située dans la justice dudit Aubière et au terroir de Millerondes, d'une œuvre et demie, joignant la vigne dudit acquéreur d'une part, la vigne de François Delair d'autre, et le sentier allant à Beaumont d'autre, au cens accoutumé d'une coupée de blé dû aux prêtres dudit Aubière, et quitte d'arrérages jusque huy.

Cette vente faite moyennant la somme de vingt livres tournois... Cependant ladite vigne fait partie des biens dotaux d'Anna Ceaulme, femme dudit vendeur, à cette cause, ledit vendeur a assigné ladite somme de vingt livres tournois, prix de ladite vente, sur une autre vigne appartenant audit vendeur, située dans la justice dudit Aubière et au terroir de la Badde, contenant deux œuvres, joignant la vigne de François Perol et la vigne des hoirs de François Ceaulme d'autre...

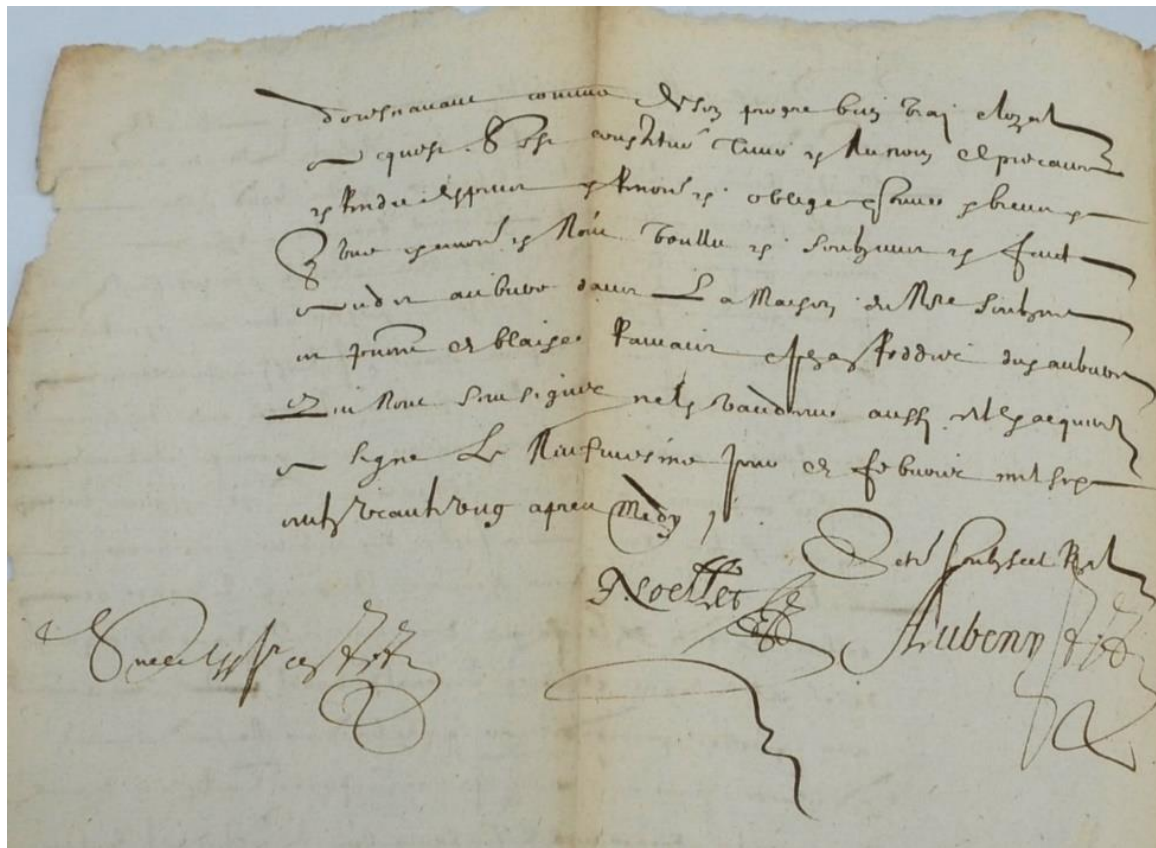
Fait audit Aubière, dans la maison du notaire soussigné, en présence de Me Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné, et Guillaume Arnaud dudit Aubière, qui n'a su signer ni les parties aussi, le second jour de février 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-02-09\_Acquisition par François Noellet d'Annet Vaury

**Acquisition du 9 février 1631.** Annet Vaury, laboureur du lieu d'Aubière, a vendu à Vénérable personne Mre François Noellet, curé dudit lieu, une vigne dans la justice d'Aubière et au terroir de la Bezou, de trois œuvres, joignant la vigne de Gilbert Jallud par sa femme d'une part, la vigne dudit acquéreur d'autre, et la vigne de Guillaume Fourcauld d'autre, et la vigne d'Anthoine Brolly par sa femme de midi d'autre partie, quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de soixante-trois livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Blaise Romain et Jehan Roddier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni ledit vendeur aussi, et ledit acquéreur

a signé, le 9<sup>ème</sup> jour de février 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).



Dernière page de la vente du 9 février 1631 (A.D. 63)

### 1631-02-22\_Acquisition par George Cohendy de Jehan Guillaume

**Acquisition du 22 février 1631.** Jehan Guillaume, tixerand de ce lieu d'Aubière, a vendu à George Cohendy dudit lieu, une terre avec un noyer y planté, située dans la justice dudit Aubière et au terroir de devant le Puy, de trois coupées, joignant la terre de Jehan Fineyre de jour, le jardin des hoirs de Marin Cotterousse de bize, et la terre de Michel Braulte de nuit d'autre, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente fait moyennant la somme de sept livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de François Pérol jeune et Bonnet Celier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 22<sup>ème</sup> jour de février 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-02-23\_Acquisition par Martin Deperes de Jehanne Chaillou

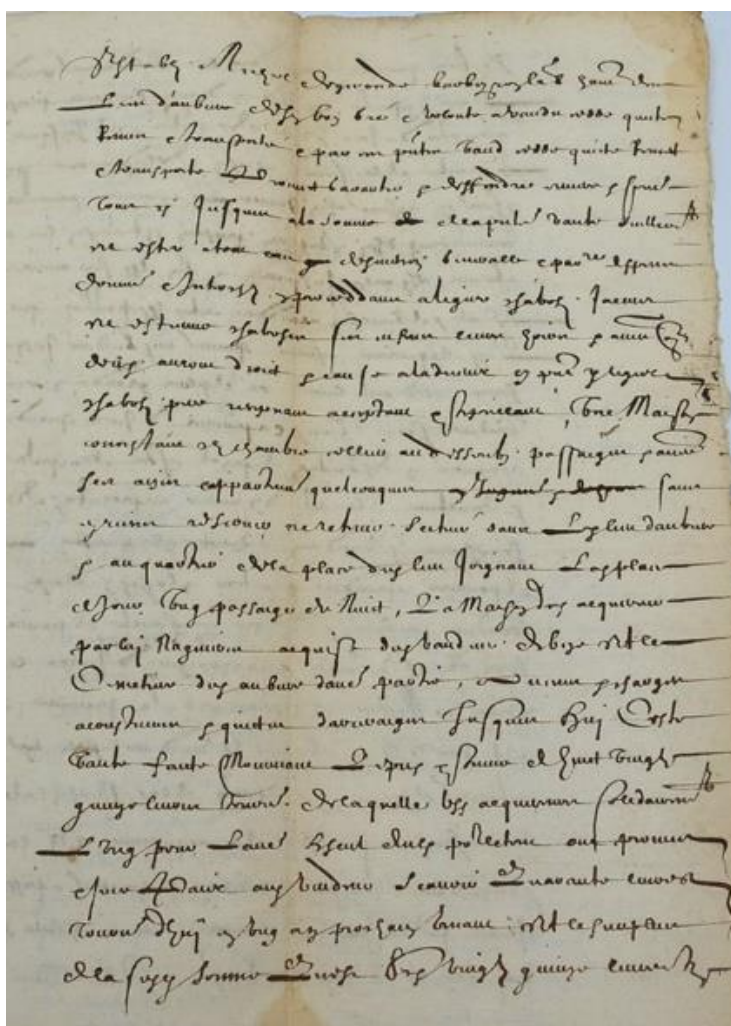
**Acquisition du 23 février 1631.** Jehanne Chaillou, veuve de feu Pierre Jobert, et Louis Aureilhe son gendre, de ce lieu d'Aubière, ledit Aureilhe au nom de mari et seigneur des biens dotaux et autres de Catherine Jobert sa femme, icelle héritière en partie dudit défunt Jobert son père, ont vendu à vénérable personne Mre Martin Deperes, prêtre et curé de Pérignat juxte Sarliève, et Michel Deperes, fils à feu Guillaume, son neveu, une terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir des Gravins, d'une éminée, joignant la terre des acquéreurs d'une part, la terre de Charles Desfarges par sa femme d'autre, le pré du comté d'Auvergne d'autre et la terre de ... [en blanc] de nuit d'autre partie, non compris les deux tiers des fruits d'icelle appartenant au laboureur pour son droit de

labourage et ledit tiers appartiendra auxdits acquéreurs, quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de vingt-cinq livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence d'Anthoine Tourgon, Blaise Mosnier et Anthoine Mosnier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les vendeurs aussi, et ledit Mre Martin Deperes a signé, le 23<sup>ème</sup> jour de février 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

### 1631-02-26\_Acquisition par Ligier Chabosy de Michel Dégironde

**Acquisition du 26 février 1631.** Michel Dégironde barbeyrou, laboureur de ce lieu d'Aubière, a vendu à Ligier Chabosy, Jacmet et Estienne Chabosi ses enfants, une maison consistant en chambre, cellier au-dessous, passage et autres aises et appartenances quelconques, située dans le lieu d'Aubière et au quartier de la Place dudit lieu, joignant ladite place de jour, un passage de nuit, la maison dudit acquéreur, par lui naguère acquise dudit vendeur de bise, et le cimetière dudit Aubière d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de huit vingt quinze livres tournois que lesdits acquéreurs ont promis de payer quarante livres tournois dans un an, et le surplus de six vingt quinze livres tournois dans les six années prochaines... Ledit vendeur se réserve le droit de reprendre la susdite maison par faute de paiement... Témoins : Me Pierre Dégironde, praticien audit lieu, qui a signé avec Ligier Chabosy père, et François Pérol jeune dudit Aubière, qui n'a su signer, ni les autres parties aussi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).



Vente du 26 février 1631 (A.D. 63)

### 1631-03-04\_Acquisition par François Gioux de Guillaume Mallet

**Acquisition du 4 mars 1631.** Guillaume Mallet, laboureur d'Aubière, a vendu à François Gioux jeune dudit lieu, une vigne dans la justice dudit Aubière et au terroir de las Faissas, d'une œuvre et demie, joignant la vigne de Chatard Mallet de jour, un sentier commun de midi, et la vigne de Michel Domas de Beaumont de nuit, et la chalme vacante d'autre, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de trente livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence d'André Cohendy et Jehan Bellard du lieu de Pérignat, qui n'ont su signer ni les parties aussi, la 4<sup>ème</sup> jour de mars 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-03-06\_Acquisition par Parrette Sintigny de Michel Charmeau

**Acquisition du 6 mars 1631.** Michel Charmeau, tixerand de ce lieu d'Aubière, a vendu à Parrette Sintigny, hôtesse dudit lieu, un cuvage et une aise y joignant, sans comprendre une autre petite aise y joignant que le vendeur se réserve, située dans ledit lieu d'Aubière et au quartier du Chastel, joignant ladite aise réservée et basse-cour dudit vendeur, de midi, la basse-cour et maison de ladite achateresse de jour, la maison de Jehan Gioux laîné de nuit, et la maison de François Gioux braguette par sa femme de traverse, quitte de tous cens et charges. Cette vente faite moyennant la somme de soixante livres tournois ; à la charge que ladite achateresse ne pourra faire son entrée et passage pour aller dans ladite maison et aise y joignant qui est du côté de midi... Témoins : Jehan Recollène et Anthoine Dégironde dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni les parties aussi, et M<sup>re</sup> Claude Feulhade, prêtre audit lieu, et Guillaume Mazen, qui ont signé (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).



*Cuvage*

### 1631-03-17\_Acquisition par Martin Deperes de George Roussel

**Acquisition du 17 mars 1631.** George Roussel, laboureur d'Aubière, a vendu à vénérable personne M<sup>re</sup> Martin Deperes, curé de Pérignat, et Michel Deperes son neveu, dudit Aubière, une terre dans la justice de Montroignon et au terroir de la Moi, contenant trois éminées, joignant la terre de M<sup>r</sup> le Président Delaire de jour, et la terre du s<sup>r</sup> Pierre Page de midi et

bize, et le Grand Chemin français d'autre, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quarante livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Blaise Romain dudit Aubière, qui n'a su signer ni le vendeur aussi, et M<sup>e</sup> Pierre Dégironde, praticien audit lieu a signé avec ledit M<sup>re</sup> Martin Deperes, le 17<sup>ème</sup> jour de mars 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

### 1631-03-31\_Acquisition par Anna Peyronnet d'Anna Cellierier

**Acquisition du 31 mars 1631.** Anna Cellierier, veuve de feu Mons Cotterousse, habitante du lieu d'Aubière, a vendu à Anna Peyronnet, femme à Mathieu Chambon, meunier dudit Aubière, une vigne d'une œuvre et demie, située dans la justice d'Aubière et au terroir de Mallemousche, joignant la vigne de Charles Desfarges à cause de sa femme de jour, la vigne d'André et Jehan Rigoullet de nuit, la cerisaie et vigne de Guillaume Mazen de bize, et la vigne de Jacques Gioux laîné de midi d'autre, au cens de trois-quarts de coupée de blé dû à la Charité d'Aubière, et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de dix-huit livres tournois...



Fait audit Aubière en la maison du notaire soussigné, en présence de Bonnet Cellierier et Jehan Thévenon dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le dernier jour de mars 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

### 1631-04-07\_Acquisition par Anna Peyronnet d'Anthoine Deroche

**Acquisition du 7 avril 1631.** Anthoine Deroche, laboureur de ce lieu d'Aubière, a vendu à Anna Peyronnet, femme à Mathieu Chambon, meunier dudit lieu, une vigne située dans la justice dudit Aubière, et au terroir de las Crozeyras, de quatre œuvres, joignant la vigne de Jehan Gioux laîné de nuit, la vigne des hoirs d'Anthoine Gilbert de jour, et la vigne de Me Paul Galoubye, procureur en cours de Clermont de midi d'autre partie, au cens ancien et accoutumé d'une coupée et demie due au Seigneur d'Aubière... Cette vente faite moyennant la somme de cinquante-quatre livres tournois, de laquelle ladite achateresse a

payé comptant audit vendeur la somme de vingt-quatre livres tournois, et les trente livres restantes faisant l'entière somme du prix de ladite présente vente, ladite achateresse promet de payer pour l'acquis dudit vendeur à Guillaume et François Gioux frères en laquelle ledit vendeur leur est tenu et obligé par obligation, par lequel paiement elle retirera ladite obligation pour lui servir d'hypothèque en cas de ... de ladite vigne...

[Manque la dernière page avec les témoins et les signatures] (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

### 1631-04-10\_Acquisition par François Gioux d'Estienne Borrand

**Acquisition du 10 avril 1631.** Estienne Borrand, tailleur d'habits de ce lieu d'Aubière, a vendu à François Gioux jeune, dudit lieu, une terre avec trois noyers y plantés, située dans la justice dudit Aubière et au terroir de Proulhat, d'une éminée, joignant la terre de Pierre Brolly d'une part, la terre dudit acquéreur de midi et bize d'autre, et la voie commune d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de cinquante-cinq livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de François Pérol jeune dudit Aubière, qui n'a su signer ni les parties aussi, et Me Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné, le 10<sup>ème</sup> jour d'avril 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

### 1631-04-19\_Revente par Ligier Chabosi pour Jehanne Dégironde

**Revente du 19 avril 1631.** Sur les procès et différends entre Jehanne Dégironde, femme à Jacmet Rouchaud, et Ligier Chabosi, ladite Dégironde disait qu'à cause de la proximité qui est entre elle et Michel Dégironde son père, elle devait avoir par retrait une maison située dans le lieu d'Aubière et au quartier de la Place, joignant ladite place de jour, le cimetière dudit lieu de midi, une voye de nuit d'autre ; laquelle ledit Dégironde avait vendue audit Chabosi, moyennant la somme de huit vingt quinze livres tournois ; de là, ledit Rouchaud son mari pour elle aurait sommé ledit Chabosi de lui consentir un contrat de revente par forme de retrait de la susdite maison, sous l'effet qu'elle aurait fait rendre et rembourser lesdits huit vingt quinze livres tournois de principal. Ledit Chabosi reconnaissant qu'il ne pourrait empêcher le retrait, aurait accordé de faire la revente.

Pardevant le notaire royal soussigné, ledit Ligier Chabosi promet de faire agréer et ratifier ces présentes quand besoin sera par forme de revente à ladite Jehanne Dégironde... Ledit Rouchaud au nom de sa femme a promis de payer ladite somme de huit vingt quinze livres tournois audit Dégironde ci-présent, dans le temps porté par ledit contrat de vente...

Témoins : Ollivier Aubeny et Jacques Marcon dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni les parties aussi, sauf ledit Chabosi qui a signé (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

### 1631-05-01\_Acquisition par George Cohendy de Souveraine Bansse

**Acquisition du 1<sup>er</sup> mai 1631.** Souveraine Bansse, femme séparée en biens d'Anthoine Rozier-Gros, fils à feu Jehan, et sous son autorité, a vendu à George Cohendy, du lieu d'Aubière, une vigne située dans la justice dudit Aubière et au terroir du Milerondes, d'une œuvre, joignant la vigne dudit acquéreur de jour et midi, la vigne de Hugues Dumolin de nuit, et la vigne de François Gioux jeune de bize d'autre partie, quitte de tous cens et charges et servitudes quelconques. Cette vente faite moyennant la somme de vingt livres tournois...

Fait audit Aubière en la maison du notaire soussigné, en présence de Guillaume Dégironde jeune dudit Aubière et André Cohendy de Pérignat, qui n'ont su signer ni les parties aussi, et M<sup>e</sup> André Heyrault a signé, le premier jour de mai 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

Je soussigné Jehan Decors, métayer demeurant à Beaulieu à la métairie  
 de Saint-Jehan, en la justice de Montferrand, une terre dans la justice de Montferrand et  
 au terroir du Péage, d'une éminée, joignant le Grand Chemin allant de Clermont de midi,  
 la saulzée de Mr ... Peghous de nuit, et la terre des hoirs de M<sup>e</sup> Nicolas Chazal d'autre, au  
 cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme  
 de seize livres tournois...

Page 1 de la Vente du 1<sup>er</sup> mai 1631 (A.D. 63)

## 1631-05-04\_Acquisition par Jehan Decors d'Anna Gaudelle

**Acquisition du 4 mai 1631.** Anna Gaudelle, veuve de feu Toussaints Cohade, habitante de ce lieu d'Aubières, a vendu à Jehan Decors, métayer demeurant à Beaulieu à la métairie de Saint-Jehan, en la justice de Montferrand, une terre dans la justice de Montferrand et au terroir du Péage, d'une éminée, joignant le Grand Chemin allant de Clermont de midi, la saulzée de Mr ... Peghous de nuit, et la terre des hoirs de M<sup>e</sup> Nicolas Chazal d'autre, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de seize livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Blaize Chossidon et Bonnet Solier dudit Aubière, qui ni les parties n'ont su signer, le 4<sup>ème</sup> mai 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-05-06\_Acquisition par Jehanne Noellet de Jehan Sauty

**Acquisition du 6 mai 1631.** Jehan Sauty, fils à Martin, laboureur d'Aubière, a vendu à Jehanne Noellet, veuve de feu Jehan Dégironde daoust, et Jehan Dégironde son fils, un petit jardin avec des petits noyers y plantés, d'une coupée, situé en cette justice et au terroir de devant le Puy, joignant le jardin ou cerisaie de ladite achateresse de nuit, le jardin de Michel Mallet de jour, le chemin commun de bize, et la terre dudit vendeur de midi d'autre, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de huit livres tournois...

Fait audit Aubière en la maison du notaire soussigné, en présence de François Perol jeune dudit Aubière et Bonnet Soleir dudit lieu, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-05-12\_Acquisition par Blaise Decors de Ligière Saby

**Acquisition du 12 mai 1631.** Ligière Saby, veuve de feu Jacmet Mallet minou, habitante de ce lieu d'Aubière, a vendu à Blaise Decors dudit Aubière, une vigne à présent en chaume, située dans la justice dudit Aubière et au terroir de la Badde, de deux œuvres, joignant la vigne dudit acquéreur de midi, la vigne de François Gioux jeune de bize, la vigne des hoirs de François Montel d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de huit livres tournois ; laquelle vigne fut ci-devant vendue par ledit feu Mallet à Pierre Jobert, vivant habitant dudit lieu, et néanmoins était soumise à hypothèque de ladite venderesse par son contrat de mariage entre elle et ledit feu Mallet son mari, pour raison de quoi elle avait intenté instance hypothécaire pardevant Mr le bally dudit Aubière à l'encontre dudit feu Jobert, lequel après quelques contestations se serait désisté d'icelle au profit de ladite venderesse, ainsi que Jehanne Chaillou, veuve dudit feu Jobert, et Louis Aureilhe son gendre, et ses héritiers, ont reconnu et confessé et en conséquence de ce, en tant que besoin, serait lesdits Chaillou et Aureilhe se seraient départis par ces présentes de tout le droit qu'ils pourraient prétendre sur ladite vigne au profit dudit acquéreur...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de M<sup>e</sup> Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné, et Michel Dégironde daoust, qui n'a su signer ni les parties aussi, le 12<sup>ème</sup> jour de mai 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-05-12\_Acquisition par Jehanne Noellet de Michel Mallet

**Acquisition du 12 mai 1631.** Michel Mallet, laboureur d'Aubière, a vendu à Jehanne Noellet, veuve de feu Jehan Dégironde daoust, un ort à viande situé dans la justice dudit Aubière et au terroir de devant le Puy, de deux coupées, joignant la terre dudit vendeur de midi, l'ort à viande des hoirs de Mons Cotterousse, par elle naguère acquis de Jehan Sauty de nuit, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de six livres quinze sols tournois...

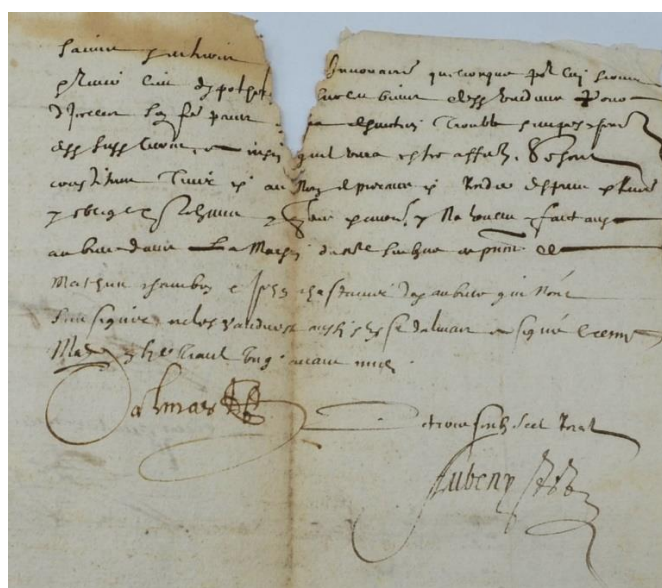
Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Me Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné, et Blaise Decors dudit lieu, qui n'a su signer ni les parties aussi, le 12<sup>ème</sup> jour de mai 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

## 1631-05-20\_Acquisition par Jacmet Rouchauld de Michel Dégironde

**Acquisition du 20 mai 1631.** Michel Dégironde barbeyrou, laboureur de ce lieu d'Aubièrre, a vendu à Jacmet Rouchauld, un chazal de maison, avec ses aises et appartenances, située dans ledit lieu d'Aubièrre et au quartier de la Place, joignant la rue commune de bize, avec deux passages de jour et nuit, et la maison et cuvage de François Pérol de midi d'autre partie, au cens accoutumé dû au seigneur dudit Aubière, et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de cent livres tournois... Témoins : Michel Vaissas et Jehan Rigouillet dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni les parties aussi [*aucune signature*] (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

## 1631-05-24\_Acquisition par Jehan Dalmas d'Anthonia Brun

**Acquisition du 24 mai 1631.** Anthonia Brun, veuve de feu Jehan Jaffard, Chatard Vedel et Jehan Brun, ses gendres, habitants de ce lieu d'Aubièrre, ont vendu à honorable homme Sr Jehan Dalmas, marchand bourgeois de la ville de Montferrand, une terre située dans la justice dudit Aubière, et au terroir de las Varenas, de trois éminées, joignant la terre du Sr Jehan Eyraud de jour, la terre de Guillaume Mazen de nuit et bize, et le Grand Chemin tirant à Sarliève d'autre partie ; plus une autre terre en ladite justice et au terroir du Sezot, d'une éminée, joignant la terre de Michel Vaissair de jour, la terre de Michel Brolly jeune par sa femme de midi, la terre de François Morel de bize, et le Grand Chemin allant à Clermont d'autre partie. Lesdites deux terres aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusques (*sic*). Cette vente faite pour le regard de celle au terroir de las Varenas en premier lieu confinée moyennant la somme de cent livres tournois ; et celle audit terroir du Sezot en dernier lieu confinée pour la somme de cinquante livres tournois ; lesdites deux sommes revenant à la somme de cent cinquante livres tournois, de laquelle ledit acquéreur a retenu du vouloir et consentement des vendeurs, la somme de quatre-vingt-quinze livres quatorze sols, en laquelle ladite Brun solidairement avec ledit feu Jaffard son mari lui sont tenus et obligés par plusieurs obligations consenties par eux à son profit, l'une du 16 décembre 1626, reçue et signée par Ronat, notaire royal, de la somme de quarante-trois livres quatorze sols tournois, l'autre du 16<sup>ème</sup> jour d'aoust 1627 de la somme de seize livres tournois, reçue et signée par Moron, notaire royal, l'autre du 7<sup>ème</sup> jour de mai audit an 1626 de la somme de onze livres dix sols tournois, signée par feu Aubeny vivant notaire royal audit Aubière, et l'autre du second décembre 1629, reçue par le notaire soussigné, de la somme de sept livres tournois.



Dernière page de la vente du 24 mai 1631 (A.D. 63)

Toutes lesquelles obligations contenant le montant de ladite somme de quatre-vingt-quinze livres quatorze sols tournois, partie desquelles ledit acquéreur a acquitté, et en surplus de la susdite somme prix de la présente vente se montant à la somme de cinquante-quatre livres six sols a été payée par ledit acquéreur auxdits vendeurs en douzains, quarts de sou et autres monnaies bien comptées. Les fruits qui sont encore dans lesdites terres ont été réservés par lesdits vendeurs...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Mathieu Chambon et Jehan Chastanier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les vendeurs aussi, et ledit Dalmas a signé, le 24<sup>ème</sup> mai 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

*Acte suivi d'une vente entre les mêmes et à la même date :*

**Vente du 24 mai 1631.** Anthoinette Brun, veuve de feu Jehan Jaffard, Chatard Vedel et Jehan Brun, ses gendres, de ce lieu d'Aubière, ont vendu à honorable homme Sr Jehan Dalmas, marchand tanneur de la ville de Montferrand, une terre size et située dans la justice dudit Aubière et au terroir du Sezot, d'une éminée, joignant la terre de François Morel d'une part, la terre de Michel Brolly le jeune par sa femme d'autre, et le Grand Chemin tirant dudit Aubière à Clermont d'autre partie, au cens d'une demi coupée de froment due à Madame de Sainte-Claire à cause de sa directe d'Allagnat, et quitte d'autres cens, charges et arrérages jusque huy. La présente vente faite moyennant le prix et somme de quarante livres tournois payé comptant...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de François Perol, qui n'a su signer ni les vendeurs aussi, le 24<sup>ème</sup> jour de mai 1631 avant midi. Signé Dalmas et Dujohannel (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-05-25\_Acquisition par François Gioux d'Anthoine Mallet

**Acquisition du 25 mai 1631.** Anthoine Mallet, laboureur de ce lieu d'Aubière, a vendu à François Gioux jeune, demeurant à Montferrand, une terre située dans la justice de Clermont et au terroir de la Ganteyre, d'un journal, joignant la terre de Guillaume Perol d'une part, la terre de M<sup>re</sup> Martin Deperes d'autre, et le Grand Chemin français d'autre, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. La présente vente faite moyennant la somme de quarante-trois livres dix sols tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de honorable homme Jehan Dalmas, marchand de la ville de Montferrand, et Jehan Pyronnet, boucher dudit Aubière, qui ont signé, et le vendeur n'a su signer, le 25<sup>ème</sup> jour de mai 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-06-12\_Acquisition par Jehan Thévenon de Magdelaine Dupuy-Chabrier

**Acquisition du 12 juin 1631.** Magdelaine Dupuy-Chabrier, veuve de feu Anthoine Moynade, et George Moynade, son fils, laboureur d'Aubière, ont vendu à Jehan Thévenon dudit lieu, une terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir de las Faissas, de trois quartenées, joignant la terre de Sébastien Teringauld de jour, la terre de Jehan Brolly par sa femme de nuit, le Grand Chemin entre d'eux d'autre, et la terre des hoirs de Blaise Mailhot d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quarante-trois livres tournois, de laquelle ledit acquéreur a retenu en vers lui du vouloir et consentement des vendeurs, la somme de treize livres dix sols restant d'une vente par ladite Dupuy consentie à son profit pour treize années de laquelle reste neuf années pour lesquelles ledit acquéreur s'est réservé ladite somme (...), en date du 26 mars 1630, reçue par ledit Aubeny...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Claude Dujohannel, marchand soussigné, et François Perol dudit Aubière, qui n'a su signer ni les parties aussi, le 12<sup>ème</sup> jour de juin 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-06-12\_Acquisition par Martin Bourcheir de Louis Aureilhe

**Acquisition du 12 juin 1631.** Louis Aureilhe et Jehanne Chaillou, veuve de feu Pierre Jobert, de ce lieu d'Aubièrre, ont vendu à Martin Bourcheir, dudit lieu, une terre située dans la justice d'Aubièrre, et au terroir des Gravins, d'une quartellée, joignant la terre de Jehan Pironnet par sa femme d'une part, la terre de Mr le Président Delaire d'autre, et la terre de Michel Bourcheir, fils dudit acquéreur par sa femme d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de huit livres tournois...

Fait audit Aubière en la maison du notaire soussigné, en présence de Bonnet Cellierier et Jehan Aubeny, fils à Anthoine, dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 12<sup>ème</sup> jour de juin 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

### 1631-11-22\_Acquisition par François Noellet de George Roussel

**Acquisition du 21 septembre 1631.** George Roussel, laboureur de ce lieu d'Aubièrre, a vendu à vénérable personne M<sup>re</sup> François Noellet, curé dudit lieu, une terre avec ses arbres, située dans la justice d'Aubièrre, et au terroir de Proulhat, de cinq quartellées, joignant le Grand Chemin français de jour, autre chemin et béal venant de Romagnat de bize, la terre dudit acquéreur de nuit, et la terre de M<sup>e</sup> Maurice G... de midi, quitte et ... de tous cens et charges et servitudes quelconques. Cette vente faite moyennant la somme de quatre-vingt-cinq livres tournois...

Fait audit Aubière en la maison de la cure dudit lieu, en présence de Blaize Ramain et Guillaume Gioux dudit Aubière, qui n'ont su signer ni le vendeur aussi ; ledit acquéreur a signé [avec M<sup>e</sup> Dégironde, praticien], le 21<sup>ème</sup> jour de septembre 1631 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 – A.D. 63).

Signatures de la vente du 22 novembre 1631 (A.D. 63)

### 1631-11-22\_Acquisition par François Noellet d'Anthoine Brolly et Blaize Ramain

**Acquisition du 22 novembre 1631.** Anthoine Brolly et Blaize Ramain [son beau-père], laboureurs de ce lieu d'Aubièrre, ont vendu à vénérable personne M<sup>re</sup> François Noellet, curé dudit lieu, une vigne située dans la justice dudit Aubière, et au terroir de la Bezou, de trois

œuvres, joignant la vigne dudit acquéreur de jour, la vigne de la Charité dudit Aubière de nuit, la vigne de Michel Domas d'autre, et la vigne des hoirs de Paul Dumolin d'autre partie, quitte de tous cens, charges et servitudes quelconques. Cette vente faite moyennant la somme de cinquante livres tournois par ledit acquéreur en douzains, quarts d'écu et autres monnaies bien comptées...

Fait audit Aubière en la cure dudit lieu, en présence de Ligier Chabosi, sergent ordinaire audit Aubière soussigné avec ledit sieur acquéreur, et Jehan Aubeny fils à Anthoine dudit lieu, qui n'a su signer ni les vendeurs aussi, le 22<sup>ème</sup> jour de novembre 1631 avant midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).

### 1631-12-23\_Acquisition par Guillaume et François Gioux de Jehan Jallau

**Acquisition du 23 décembre 1631.** Jehan Jallau et Pierre Jallau son fils<sup>1</sup>, laboureurs de ce lieu d'Aubière, ont vendu à Guillaume et François Gioux, frères communs en biens, dudit Aubière, une vigne de deux œuvres et demie, située dans la justice dudit Aubière et au terroir de la Bezou, joignant la vigne d'Anthoine Tourgon par sa femme d'une part, et la vigne de M<sup>e</sup> Collin (sic) Roussel par sa femme d'autre, et la vigne des hoirs de François Ceaulme d'autre partie, quitte de tous cens, charges et servitudes quelconques. Cette vente faite moyennant la somme de vingt livres tournois, payée en francs testons, quarts d'écus et autres bonnes monnaies bien comptées...

Fait audit Aubière, dans la maison du notaire soussigné, en présence d'Anthoine Mazen dudit Aubière soussigné, et François Jallat dudit Aubière, qui ni les parties n'ont su signer, le 23<sup>ème</sup> jour de décembre 1630 après midi (M<sup>e</sup> Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 47 - A.D. 63).<sup>2</sup>



*Les textes ont été transcrits et annotés par Pierre Bourcheix (2026).*

*Les photos des actes sont de Pierre Bourcheix et tous les actes sont issus des Archives départementales du Puy-de-Dôme.*

---

<sup>1</sup> - Jehan et Pierre Jallau : le plus souvent nommés Besse ou Bosse Jallau. Patronyme qui évoluera en Bossejay.

<sup>2</sup> - La date de la page titre (1631 en chiffres) est différente de celle en toutes lettres de la fin de l'acte : « mil six cent trante » ! L'acte est néanmoins classé en 1631 dans la liasse du notaire Gilbert Aubeny aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.